

# mouez ar yeuc'h



# La Voix du Juch

Bulletin d'Informations Communales : NOVEMBRE 2015 Keleir ar Gumun : DU 2015

N° 112

# <u>Sommaire</u>: <u>Krennadur</u>:

Infos pratiques et agenda des manifestations
Bilan de l'atelier participatif
A vos agendas
Retour en images
Fête du chant
A travers la commune...
Conseil municipal
Vie associative
Informations diverses
Quelques mots en breton

« Labourit pa gousk an dibreder Hag ho-po ed leun ar zolier »

> «Travailler quand dort l'insouciant Et votre grenier sera plein de blé»

# INFOS PRATIQUES

#### Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site: www.lejuch.fr

Lundi de 14h à 17h. Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h. Fermée le lundi matin.

#### Permanences du Maire et des Adjoints

### Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

#### Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture **Sur rendez-vous** 

#### Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

#### Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative – CCAS Le samedi matin sur rendez-vous

#### Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

#### <u>Déchetterie de Lannugat</u> :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### <u>Urgences médicales</u>:

appeler le 15 qui assure la régulation

### Cabinet infirmier:

Petitbon Marie-Louise -

Tél: 02.98.74.71.04 Port: 06.07.27.95.47

### **ADMR Plogonnec:**

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél: 02.98.91.84.96

### **Transport Le Juch / Douarnenez :**

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile et retour à 12h.

Taxi Lokorn-06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

<u>Transport à la demande</u> Pays de Douarnenez

0 810 810 029

# <u>Transport Penn arBed</u>:

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

### **Ecole Notre Dame de Toutes Grâces** :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

### **Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :**

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél: 02.98.74.27.71

#### Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h

#### Marché mensuel

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 16h30 à 19 h - Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux, Croquanteries

Monnean

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
A partir du 07 novembre	Exposition Guillaume Kéribin	Librairie-café YIL	YIL éditions – JF Kerdreux
19 novembre	Marché mensuel	Bourg – Hent ar Ster	Commune
28 novembre	Concours de belote	Salle socioculturelle	Comité jumelage
03-04 et 05 décembre	Vente de crêpes – Téléthon	Salle socioculturelle	Association Sonia
05 décembre	Randonnée pédestre –	Circuit Sainte Brigitte	Association Sonia
	Téléthon		
11 décembre	Concert d'harmonie	Salle socioculturelle	Ecole de musique de Dz
13 décembre	Randonnée pédestre	Tro ar Yeuc'h	Comité d'animation
19 et 20 décembre	Tables en fête	Salle socioculturelle	Graine d'Hellébore
20 décembre – 18 h	Venue du Père Noël	Place de l'église	Comité d'animation
09 janvier – 11 h 30	Vœux de la municipalité	Salle socioculturelle	Commune

# ATELIER PARTICIPATIF DU 24 OCTOBRE



Trente-quatre personnes (habitants, élus, représentants CAUE, FIA, Dz Habitat) ont participé à une journée de réflexion ayant pour thème la revitalisation du centre-bourg.

L'objectif de cet atelier était de recueillir les points de vue de chacun, d'établir un diagnostic mettant en évidence les atouts et les handicaps du bourg, et de définir les scénarii d'évolution.

Les participants ont été répartis en groupes formés suivant trois thématiques : traversée du bourg et grand paysage, centre historique, développement urbain.

Les principaux points forts identifiés: Sa grande richesse patrimoniale (église, maisons, lavoirs....) et paysagère, son caractère rural, sa convivialité, l'importance du tissu associatif et culturel.

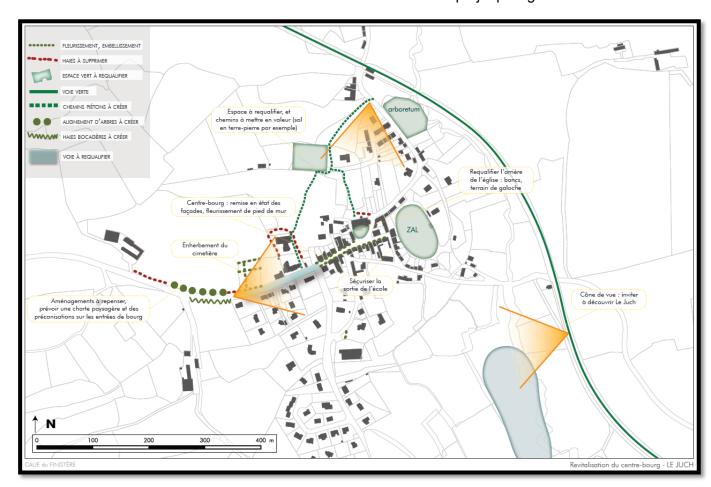
<u>Les points faibles</u>: L'aménagement de l'entrée du bourg et la sécurité, son patrimoine bâti pas suffisamment mis en valeur, le manque de commerce et d'artisanat, les logements vacants, l'isolement du bourg.

Cette journée d'échanges riches et constructifs a été l'occasion d'amorcer un dialogue avec les administrés concernés et de les impliquer dans les projets d'aménagement et de futur développement intégrant leur réflexion et leur point de vue dans le dessin final du projet.

Le premier document de restitution est disponible en mairie et visible sur le site internet de la commune www.lejuch.fr

Une réunion de synthèse aura lieu avec les participants (habitants, élus, CAUE...) pour dégager les orientations principales de cette journée.

En début d'année 2016, une nouvelle rencontre, ouverte à tous, sera proposée pour réfléchir à l'amorce d'un projet plus global.



# A VOS AGENDAS

# **NOVEMBRE**



# Exposition Guillaume Kéribin - A partir du 07 novembre

Exposition de cartes postales et de correspondance de Guillaume Keribin, poilu de la Grande Guerre. A la librairie-café YIL – 4, route de la Gare

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h tous les jours sauf le samedi.



# Marché mensuel - A partir du 19 novembre

Ce marché mensuel s'installera **au Bourg « Hent ar Ster »**. Vous pourrez vous approvisionner en vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux magnétiques ou encore Croquanteries.

Au Juch, chaque 3ème jeudi du mois, de 16 h 30 à 19 h.

Les autres jeudis du mois, il tournera sur les communes de Guengat, Gourlizon et Kerlaz.



### Concours de belote - samedi 28 novembre

Organisé par le comité de jumelage, ce concours, doté de nombreux prix (lots et coupes) se jouera par équipes. Inscriptions auprès de Daniel CANONICO au 02 98 74 70 88 ou sur place le jour du concours, à partir de 13h30. Montant de l'inscription 5 € par personne. Petite restauration sur place (bar, café, gâteaux).

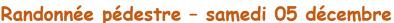
Salle socioculturelle - 14 heures.

# **DECEMBRE**



# Vente de crêpes au profit du Téléthon - 3, 4 et 5 décembre

Vous êtes chaque année plus nombreux à venir, salle socioculturelle, vous approvisionner en crêpes et soutenir l'action de l'association Sonia. Les bénévoles comptent sur vous cette année encore.



L'association Sonia propose cette année une randonnée sur le circuit de la sainte Brigitte. Une promenade sans difficulté le long de l'ancienne voie de chemin de fer Quimper-Douarnenez. Départ à 14 h devant la mairie. 5 € par participant. Un goûter sera offert à l'arrivée.



### Concert de Noël - vendredi 11 décembre

Proposé par l'école de Musique et de Danse de Douarnenez, les ensembles de cuivres, l'orchestre junior et l'orchestre d'harmonie de l'école de musique se produiront à la salle polyvalente du Juch pour vous proposer un voyage musical tout en couleurs sans oublier les incontournables thèmes traditionnels de Noël. **A 18h – Salle socioculturelle** 



# Randonnée pédestre – dimanche 13 décembre

Troisième partie du Tro ar Yeuc'h de Croas Kerloch au bourg du Juch en passant par le Carbon. Départ à 10 h devant la mairie.



# Venue du Père Noël - dimanche 20 décembre

Le Comité d'animation invite les juchois (petits et grands) à venir à la rencontre du Père Noël à 18 h sur la place de l'église.

# Exposition d'art floral - Noël en forêt les 19 et 20 décembre



C'est le thème « Noël en forêt » qui sera le fil conducteur de l'exposition d'art floral cette année. Au détour des allées bordées d'arbres, vous pourrez découvrir des crèches de Noël, un espace de tables de Noël, l'îlot central sera la surprise.

Devant le succès des années précédentes, un atelier de composition de bouquets sera ouvert aux enfants le samedi de 14 h à 17 h.



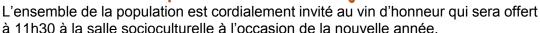
30 enfants âgés de 7 ans ou plus pourront être accueillis après inscription préalable auprès de D Salm 02 98 74 73 12 ou M Joncour 02 98 91 07 20. L'atelier et les fournitures sont gratuits.

Des démonstrations de réalisations de bouquets auront lieu tout au long de l'exposition. De nombreux bouquets seront mis en loterie sur la base du ticket d'entrée.

Des bouquets réalisés par les adhérentes seront également mis en vente. Entrée 2€ - gratuit pour les moins de 12 ans Salle socioculturelle de 11 h à 18 h 30

# **JANVIER**

# Vœux de la municipalité le samedi 09 janvier





# RETOUR EN IMAGES



# LA DOYENNE A FÊTE DES 95 ANS



Marie Anne PRIGENT, en bas à droite

Née le 19 septembre 1920, Marie Anne Prigent a reçu la visite du Maire, Patrick Tanguy, accompagné de son adjointe aux affaires sociales, Isabelle Kervarec, pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui offrir une belle composition florale.

C'est entourée de ses amis et voisins, qu'elle a célébré ses 95 ans dans la maison qui l'a vu grandir et où elle vit encore aujourd'hui.

# LE REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens, offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, a réuni 35 convives, dimanche 11 octobre, au restaurant Le Prieuré de Locronan. Au menu, feuilleté de Saint-Jacques, filet mignon aux poivres, charlotte aux fruits, le tout dans une excellente ambiance, rythmée par des chansons

Marie Anne Prigent et Yves Le Floch, respectivement 95 ans et 84 ans, doyens de l'assemblée, ont reçu un cadeau des mains de Patrick Tanguy et de Isabelle Kervarec.



# LA FETE DU CHANT RECHERCHE DES BENEVOLES

Dastum Bro Gerne, le Centre du Patrimoine Oral de Cornouaille, organise la Fête du Chant au Juch depuis 2007. En 2016, ce sera donc la 10<sup>ème</sup> édition de cet événement unique en Basse-Bretagne. Elle se déroulera lors du week-end de la Pentecôte du 12 au 16 mai 2016.

Au programme, stages, veillée, concert, randonnée chantée, fest-deiz, fest-noz bien sûr, et petite nouveauté, une joute chantée. Cette dernière est un mélange entre jeux tv et concert, où deux équipes de chanteurs s'affrontent dans des épreuves amicales et loufoques.

Notez quelques petits changements dans l'organisation du week-end, la joute se déroulera le samedi 14 mai au soir, le fest-deiz et fest-noz le dimanche 15 mai à partir de 14h30, la randonnée chantée, le repas de crêpes et le concert le lundi de la Pentecôte 16 mai, qui est férié.

Pour organiser cet événement nous sollicitons votre aide, nous avons besoin de bénévoles lors du week-end (entrées, bar, logistique, etc...) et nous cherchons aussi des hébergements pour les artistes, certains d'entre eux venant de loin.

Vous pouvez nous contacter soit par mail dastumbrogerne@hotmail.fr soit par téléphone au 07 83 52 11 50

Merci d'avance pour votre aide.

Pour le bureau de Dastum Bro Gerne, Pierre-Yves Pétillon.



### ETAT CIVIL

#### Décès:

Youinou Mireille – Kernaou - le 24 octobre 2015



# A TRAVERS LA COMMUNE...

### Urbanisme

#### Déclaration préalable (02)

Extension d'habitation, remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée

#### Permis de constuire (02)

2 maisons d'habitation

## Certificat d'urbanisme (05)

5 Cua (d'information)

# Elections régionales



Les élections régionales auront lieu les dimanches 06 et 13 décembre 2015. Elles se dérouleront dans les locaux de la mairie, salle du conseil municipal. Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h.

# Distribution annuelle des sacs ordures ménagères et tri sélectif



Elle aura lieu à la salle socioculturelle du Juch le lundi 08 et mardi 09 février 2016 de 10 h à 12 h 15 et de 16 h à 18 h.

# Distribution des Colis de Noël des anciens



Elle aura lieu le **samedi 9 janvier**, l'après-midi. Les Anciens n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé au repas du 11 octobre se verront remettre un colis par les membres du CCAS.

# Le parcours de la citoyenneté

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire doit se faire dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.



Se munir de votre Carte Nationale d'Identité et de votre livret de famille.

#### Centre de loisirs



La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.
Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école Notre Dame.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

#### http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/

# Programme des activités des mercredis de novembre et décembre

#### 3/5 ans

18 novembre – Grenouille bilboquet

25 novembre – Ping-pong Shake (jeu)

02 décembre - Décoration de Noël

09 décembre - Sortie cinéma

16 décembre – Cuisine et goûter de Noël

#### 6/12 ans

18 novembre – Hibou en pomme de pin

25 novembre – Le démineur (jeu)

02 décembre – Calendrier de l'avent

09 décembre - Sortie cinéma

16 décembre - Cuisine & goûter de Noël

### CONSEIL MUNICIPAL

# Conseil municipal du 23/06/2015

# <u>Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage salle</u> socioculturelle

M. Christian LIOTO, de la société « Christian LIOTO, bureau d'études AMO et conduite d'opération » conformément à la procédure adaptée, article 28 du code des marchés Publics, a présenté une offre pour un montant de 6 400 € pour une mission comprenant une assistance à Maîtrise d'ouvrage.

La commission chargée de ce dossier a émis un avis favorable.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec M. Christian LIOTO pour un montant de 6 400 €.

#### Demande de subvention salle socioculturelle

Dans la perspective des travaux d'investissement estimés à 263 490 € HT sur la salle socioculturelle, le conseil municipal, autorise le Maire à solliciter les subventions auprès de la Région Bretagne au titre du contrat de partenariat, du conseil départemental du Finistère au titre du contrat de territoire et de Mme Annick LE LOCH, députée de la 7ème circonscription du Finistère au titre de sa réserve parlementaire.

#### Modification des statuts communautaires

Par délibération en date du 25 juin 2015, Dz Communauté a pris la compétence équipements sportifs pour la construction et l'aménagement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire (équipement aquatique et salle de sports).

Le conseil municipal émet un avis favorable pour la modification des statuts communautaires.

# Convention tripartite et adhésion à la fondation du Patrimoine de Bretagne

Dans le cadre de la campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité, le conseil municipal décide d'adhérer à la fondation du Patrimoine et autorise M. le Maire à signer la convention tripartite entre la fondation du Patrimoine de Bretagne, l'Association Histoire et Patrimoine et la commune pour la souscription pour les travaux de rénovation sur l'Eglise Notre Dame du Juch

#### **Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal adopte les propositions de la commission des finances pour l'attribution des subventions aux associations suivantes :

Associations non locales	
Amicale des donneurs de sang	50€
Banque alimentaire	100 €
Restaurant du cœur	100 €
Dastum bro Gerne	1 000 €
Associations locales	
APEL Ecole Notre Dame	700 €
Histoire et Patrimoine	200 €
Graine d'Hellébore	200 €
Comité de Jumelage	200 €
Noël de l'école	400 €
OGEC – Aide cantine	1450 €
Club des retraités	200 €
Ste de chasse La Juchoise	200 €
Comité d'animation	200 €
Club de Foot – ASDJ	1 000 €

#### **Questions diverses**

Sur le dossier des migrants, M. le Maire précise que la commune n'a pas de logement à mettre à la disposition mais que la solidarité sur la commune, par le biais du CCAS, sera présente si des particuliers ouvrent des possibilités d'accueil à des réfugiés.

# Conseil municipal du 20/10/2015

# Validation de l'agenda d'accessibilité programmée

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public. Afin de s'inscrire dans le mouvement initié, sont mis à disposition des propriétaires gestionnaires les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

La loi a permis aux collectivités de mettre en place, d'ici le 27 septembre 2015 les agendas programmant la mise en accessibilité.

L'agenda programmé correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers) de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Le conseil municipal adopte le projet de demande d'approbation de l'agenda d'accessibilité programmée qui engage la commune à réaliser les travaux dans un délai de 6 ans et autorise M. le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda.

#### Classement de voirie dans le domaine public

La compétence voirie de Douarnenez Communauté porte sur l'ensemble des voies classées dans la voirie communale (voies communales et chemins ruraux) situées à l'intérieur et à l'extérieur de l'agglomération. Les voies d'intérêt communautaires doivent donc être répertoriées précisément.

Il est proposé aux membres du conseil municipal, en application de l'article L141-3 du code de la voirie routière, de procéder par simple délibération à l'intégration dans le domaine communal d'un certain nombre de voies

Ces voies dont le classement vous est proposé sont déjà ouvertes à la circulation publique. Leur classement dans le domaine public communal ne portera pas atteinte aux droits des riverains (suppression, restriction d'accès par exemple) et ne nécessite pas le recours à une enquête publique.

Le conseil municipal décide de classer dans le domaine public communal les voies reprises dans la liste ci-dessous soit 842 mètres et précise que l'intégration de ces voies porte à 17861 mètres linéaires la voie du domaine public :

- ✓ Lotissement ar Stivel
- ✓ Lotissement Koad ar Yeuc'h
- ✓ Lotissement Stang ar Hoat
- ✓ Hent ar Ster
- ✓ Rue de l'école
- ✓ Rue de la Laiterie
- ✓ Parc Placer Fouarn

# <u>Election d'un membre au conseil d'administration du CCAS</u>.

Suite à la démission de Mme Monique CARIOU du conseil municipal, Laurent Joncour est élu membre du CCAS

#### Nomination d'un délégué à l'Ulamir

En remplacement de M. Nicolas FLOCH, élu président de l'Ulamir Centre Social du Goyen, Isabelle KERVAREC, adjointe à l'enfance et à la jeunesse est nommée déléguée Ulamir

#### Rapport des adjoints

Yves TYMEN évoque les projets de voirie pour l'année 2016 avec un investissement sur la partie basse de la route de la gare ainsi que la réunion de chantier avec Dz Communauté pour l'aire de compostage.

#### **Questions diverses**

M. le Maire informe que suite à la réunion avec les communes de Gourlizon, Guengat, Kerlaz et Le Juch, un marché va se dérouler chaque jeudi dans une des communes. Pour le Juch, le jour est fixé au 3ème jeudi de chaque mois. Il démarrera le 19 novembre.

Un audit sur l'étude patrimoniale sera réalisé afin de permettre un état des lieux exhaustif et la modélisation des équipements eau de chaque commune avant le transfert de la compétence eau et assainissement au 01 janvier 2017

La commission chargée des travaux de restructuration de la salle socioculturelle a retenu 3 dossiers (LE COZ Yves, AEC et RUELLAN Paul)

La commune a reçu le chèque de 2 000 € émanant d'EDF pour le concours ENBRIN

# VIE ASSOCIATIVE

# Club des retraités

# Assemblée générale le 17 décembre !

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 17 décembre à partir de 14 heures. Les personnes souhaitant rejoindre le Club seront les bienvenues.

Ce sera l'occasion de renouveler les abonnements.

Le tarif de 16 € reste inchangé.

Comme chaque année nous recevrons les enfants de l'école notre Dame de Toutes Grâces.

Le père Noël a fait savoir qu'il serait présent. Ces instants d'échanges inter-générationnels sont toujours appréciés de tous.

A bientôt. Le Président, Yves Youinou

# Préparation des 20 ans du jumelage!

Les adhérents du Comité de Jumelage sont conviés à une réunion le **lundi 23 Novembre** à 20 h à la salle socioculturelle.

A l'ordre du jour : préparation des 20 ans du jumelage et mise en place du programme du week-end de l'Ascension 2016.

La secrétaire Monique JONCOUR



# Comité d'animation

# 70 personnes au Tro ar Yeuc'h!

C'est à la demande de nombreuses personnes que le Comité d'Animation a proposé cette randonnée de 17 km.

La première partie de cette balade nous a mené à Lanalem, Kerarneuf et Lannivit. Malheureusement, la pluie nous a obligés à abréger cette journée, non sans avoir dégusté le repas champêtre servi dans la bonne humeur.

Le dimanche 27 septembre, nous nous sommes donc retrouvés pour la deuxième partie de ce tour du Juch : Direction Lannivit, Canastel, Kermenguy, Kerioret, Croas Kerloc'h.

Nous avons aménagé ce circuit riche en découvertes pour l'occasion.

Nous terminerons cette trilogie le dimanche 13 décembre de Croas Kerloch au bourg du Juch en passant par le carbon etc.

Succès mitigé pour le thé dansant qui a eu lieu le 18 octobre à la salle socioculturelle, mais le comité renouvellera cette manifestation l'an prochain en espérant une fréquentation juchoise plus nombreuse.

Le samedi 31 octobre, nous avons également participé avec succès au bon déroulement du concours de soupe avec Englev Bro DZ et l'ulamir.

Contact: 02 98 98 76 11 - 02 98 92 31 14



# **Ecole Notre Dame de Toutes Grâces**

#### Rentrée sous le soleil!

C'est sous un soleil radieux que les élèves de l'école Notre Dame ont effectué leur rentrée en ce mardi 1<sup>er</sup> septembre.

L'équipe pédagogique a accueilli parents et enfants sous le préau autour d'un café-gâteaux et de jus de fruit.

Les enfants ont retrouvé Catherine Le Berre, la directrice et enseignante des CE-CM, Sandrine Leroux, enseignante en maternelle-CP, Delphine Garrec, Asem et les deux nouvelles de l'équipe : Florence Ferec, AVS et Hélène Scordia, seconde Asem.

Durant la première période de l'année scolaire, les enfants de l'école Notre Dame ont retrouvé leurs marques.

Séance de boxe thaïlandaise avec Guillaume

Ils ont fait la connaissance de Guillaume de l'ULAMIR. Celui-ci intervient à raison d'une heure par semaine durant 6 semaines dans les deux classes. Les maternelles et CP participent à de petits jeux tandis que les CE-CM sont initiés à la boxe thaïlandaise.

Les parents de leur côté ont été très actifs. Un premier couscous a été organisé le 8 octobre dernier. Succès assuré, une fois de plus.

Le 1<sup>er</sup> jour des vacances, ces derniers se sont retrouvés à l'école. Au programme : nettoyage de la cour au nettoyeur à haute pression, peinture et autres petites bricoles.

En ce moment, les enfants proposent des chocolats pour Noël.
Surtout n'hésitez pas à les contacter.



Epluchage des légumes pour le couscous

# Association Sportive les Diables du Juch



La saison de foot a vraiment bien démarré pour les Diables du Juch! Les joueurs répondent majoritairement présents aux entraînements du mercredi et vendredi soir sous les bons conseils de l'entraîneur Romuald Brouquel.

Quatre matchs de championnat ont déjà eu lieu depuis le début de la saison, et l'équipe A des diables a enchaîné 3 victoires et 1 match nul, ce qui nous permet de rester dans le Top du classement.

Le Président, Romain Le Brusq, reste très confiant et serein pour le déroulement de la saison, avec des joueurs, et dirigeants bien impliqués dans le Club, et sérieux.

À noter le repas de Foot qui aura lieu le Samedi 09 Janvier 2016 à la salle socioculturelle. Nous remercions fortement la mairie du Juch pour son aide financière attribuée à notre association. Deux grands sponsors sont toujours manquants, afin de lancer la fabrication des nouveaux maillots et des survêtements rouges et noirs de L'ASDJ.

Allez les Diables! Info et contact: 06.63.29.12.82.



### **Histoire et Patrimoine**



Samedi 10 octobre, quarante-six participants à la sortie ont pris la direction du Nord Finistère pour une visite guidée de la vieille ville de Saint Pol-de-Léon et du château de Maillé à Plounevez-Lochrist.

Vieux quartiers, cathédrale Saint Pol et chapelle du Kreisker ont livré leurs secrets avant que le groupe se rapproche de la mer pour le déjeuner pris à Roscoff. Puis ce fut la découverte du château de Maillé où nous fûmes reçu par le propriétaire du lieu Monsieur Michel Danguy des Déserts (95 ans) qui posa aussi pour la photo souvenir.

N'oubliez pas la souscription lancée pour l'église! Elle a subi les dégradations du temps. Les dommages prennent de l'ampleur et mettent en péril l'ensemble de l'édifice. Malgré les aides des organismes publics, notre commune a besoin de votre aide financière pour la réalisation des travaux importants qui s'imposent.

Plutôt que de verser votre impôt, sans savoir à quoi il sera utilisé, apportez votre pierre à l'église du Juch. Chaque don peut ouvrir droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé. Les bulletins de souscription sont disponibles à la mairie, à l'église ou directement sur internet www.lejuch.fr

« La défense de notre héritage historique, spirituel et artistique doit être l'affaire de tous. Nous n'en sommes que les dépositaires. Ce bien précieux, nous devons pouvoir le transmettre car notre avenir est fait de notre présent comme de notre passé » Leun e oa ar c'harr-boutin gant tud ha mignoned Istor ha Glad d'ar sadorn-se. Mont a raemp da Vro-Leon d'ober un tamm tro dre ruioù kozh Kastell-Paol.

Goude ur weladenn d'an iliz-veur ha goude taolet ur sell e-barzh chapel ar C'hreiskêr omp aet da Rosko da zibiñ lein. Goude merenn hon eus treuzet salioù brav Kastell Maillé asambles gant perc'henn ar maner a c'heller gwelet ganeomp war ar foto.



An iliz

Na zisonjit ket reiñ un tammig argant d'ar Fondation de France evit iliz ar Yeuc'h : gwallgaset eo bet gant ar glav hag an amzer fall ha ret eo repariñ anezhi. An argant publik n'eus ket trawalc'h deusouto evit paeañ tout al labourioù. 66% deus ho donezon a c'hell bezañ tennet kuit eus an tailhoù-vloaz.

Hon tadoù-kozh o deus dalc'het kempenn an iliz vravse.Dav eo deomp ober kenkoulz all evit ar rummadoù da zont.

#### INFORMATIONS DIVERSES

# Mise à disposition de matériel d'abreuvement pour le bétail par les services de l'EPAB

Afin de préserver la qualité des cours d'eau, chaque exploitation peut bénéficier gratuitement de la mise à disposition d'une pompe de prairie ou d'un bac à alimentation gravitaire sur le territoire du SAGE de la baie de Douarnenez.

Cette mise à disposition est soumise à l'engagement de clôturer les berges des cours d'eau.

Une quinzaine d'éleveurs se sont déjà engagés dans la mise en place d'un système d'abreuvement autonome dont trois sur la commune du Juch. Les premières installations ont été effectuées au début de l'été et l'action se poursuit jusqu'à la fin 2015.

Faites appel à un technicien de l'EPAB (Etablissement Public de Gestion et d'Aménagement de la Baie de Douarnenez) pour discuter de votre projet d'exploitation.

Vincent BRICK-AIDA 02 29 40 41 25 / 06 85 94 48 50 Technicien.riviere@epab.fr

# Mensualisation et paiement en ligne sécurisé

Douarnenez Communauté a choisi de diversifier les modes de règlement des factures liées à ses services et compétences. Depuis le 1er octobre 2015, vous pouvez payer vos factures et autres titres de prestation liés à la redevance des ordures ménagères, aux services de la Maison de la Petite Enfance, aux loyers à vocation économique ou encore aux factures d'assainissement non collectif par carte bancaire en toute sécurité et en toute simplicité. Le service proposé par la Direction Générale des Finances Publiques, disponible 7 jours/7 et 24h/24, est accessible depuis la page d'accueil du site Internet de Douarnenez Communauté : www.douarnenez-communaute.fr Par ailleurs, les usagers peuvent également payer leur redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères (REOM) par prélèvement automatique mensuel. Pour y adhérer, il suffit de télécharger sur www.douarnenez-communaute.fr, Environnement, le formulaire prélèvement et le contrat de mensualisation et de les retourner dûment signés, accompagnés d'un Relevé d'Identité Bancaire, avant le 30 novembre 2015, par voie postale ou par email, au service redevance de Douarnenez Communauté.

Tél: 02 98 74 48 50

Email: redevance@douarnenez-communaute.fr

#### Ma ruche! Je la déclare

La déclaration annuelle des ruchers est une obligation règlementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen

# Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Par Internet sur le site TeleRuchers <a href="http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure">http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure</a> si vous avez déjà déclaré les années passées.

Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet <a href="https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\_13995.do">https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\_13995.do</a>) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

#### La déclaration 2016 :

A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.

# Intoxication au Monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que d'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements), les consignes sont les suivantes :

- ✓ Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- ✓ Arrêter les appareils de combustion si possible
- ✓ Faire évacuer les lieux ;
- ✓ Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;
- ✓ Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

#### Plus d'information:

http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/sante\_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp

# Les motards roulent pour le téléthon

**Samedi 5 décembre 2015**, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon

(salle de Kerjézéquel - Lesneven - 29).

A partir de 10 h, différentes animations sur site dont un mini salon, petite restauration et dons possibles sur place. Ouvert à tout public.

14 h - Départ de la balade pour le tour de la côte des légendes. Renseignements : g.tanne29@gmail.com

Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage, photos des précédentes éditions, ...) sur Facebook : TelethonMoto29

# QUELQUES MOTS DE BRETON... NEUBEUT GERIOU E BREZHONEG

Inco



# C'est la saison des champignons Koulz an togoù-touseg a zo

La forêt change de couleur Cheñch liv a ra ar c'hoad

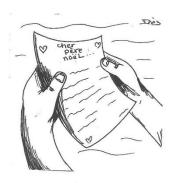




On ressort les vêtements chauds Sortial a reomp an dilhad tomm en-dro

L'écureuil fait ses réserves pour l'hiver Berniañ a ra ar gwiñver e bourvezioù evit ar goañv





On écrit au Père noël Skrivañ a reomp d'an Tad Nedeleg

Mamie fait de la bonne soupe de potiron Soubenn potiron mat a ra Mamm-Gozh

